EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ASSEMBLEE GENERALE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR
DU 25 NOVEMBRE 2013

DELIBERATION N° 2013/31

ZI LONGVIC :
Rétrocession de voiries à la Commune de Longvic :
Impasse du Tri Postal et Rue du 19 mars 1962

(Rapporteur : Président MIREPOIX)

L'an deux mille treize, le 25 novembre à 14h15, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Xavier MIREPOIX, en présence de Olivier HUISMAN, Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard, représentant Pascal MAILHOS, Préfet de la Région de Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or.

. Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Côte-d'Or = 50
. Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 47
. Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 26
. Quorum = 25 - Le quorum était atteint.
. Majorité absolue des votants = 14

Membres Titulaires présents et ayant participé au vote :

- Xavier MIREPOIX, Président – Vincent JAUROU, 1er Vice-Président – Bernard GUYOT, Vice-Président – Jean-Pierre ROBERT, Vice-Président – Daniel EXARTIER, Vice-Président – Marc SPIEGEL, Trésorier – Bruno DORMOY, Trésorier Adjoint – François ROSSIGNOL, Secrétaire
- Gilles CLAVEL – Didier CONTREPOIS – Alain DAUMAS – Benoît de CHARETTE – Fabrice ENCINAS – Patrick GRANDAY – Georges GRENIER – Claude GUIU – Youcef HAMOUDI – Véronique JOBIC – François LABET – Patrick LAFORET - Vincent MARTIN – Sylvie MASSU-du PARC – Stéphane MONTOUT – Ludovic MOUNIER – Denis REGNAULT – Vincent STENGER.

Membres Titulaires excusés :

- Frédéric NAUDET, Vice-Président – Patrick JACQUIER, Vice-Président
- Philippe ALIBERT – Frédérique BEAULIEU – Stéphane BIDAULT – Sylvain CAMOS – Jacques CLEREN – Bruno CURTIL – Marc DEVIMES – Claude ESCUDIER – Michel FALCONNET – Alexandre JOLLY – Vanessa LE MESNIL – Didier LEVY – Patrice MATROT – Eric MONNOT – Xavier MOREL – Gérard MORICE – Fabrice PETOT – Benoît WILLOT – Michel ZAHRAI.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre des opérations de clôture de l'aménagement la ZI de Longvic, l'ensemble des délaissés (voiries, transformateurs, etc.) est en cours de rétrocession.

Afin de rétrocéder ces voies, la CCI Côte-d'Or a fait réaliser des travaux de réfection en juin et septembre 2013. La réception de ces travaux a eu lieu le 18 septembre dernier.

Ces travaux étant terminés, il s'agit aujourd'hui de rétrocéder à la Commune de Longvic pour l'Euro symbolique les voies suivantes (cf. plan ci-après) :

Localisation	Section	N° parcelle	Surface (en m²)
Impasse du Tri Postal	BH	40	1904
Rue du 19 Mars 1962 (pour partie)	BH	55	2194

Les frais afférents à cette cession seront pris en charge par la CCI Côte-d'Or.

La Commune de Longvic délibérera lors d'un prochain Conseil Municipal.

Ces parcelles ne sont pas valorisées au bilan mais figurent dans l'inventaire physique des stocks de terrains.

Cette cession n'ayant pas d'incidence budgétaire, l'avis de la Commission des Finances n'est pas requis.

Le Bureau de la CCI Côte-d'Or a émis un avis favorable lors de sa séance du 14 octobre 2013.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des Membres Titulaires présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau réuni le 14 octobre 2013,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR

- **DECIDE** de céder à la commune de Longvic, pour l'Euro symbolique, les parcelles cadastrées BH40 et BH55 constituant respectivement l'assise de l'Impasse du Tri Postal et d'une partie de la Rue du 19 Mars 1962 en ZI de Longvic,
- **INDIQUE** que les frais liés à cette cession seront pris en charge par la CCI Côte-d'Or,
- **AUTORISE** son Président à signer tous documents relatifs à cette opération.

Pour copie conforme

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Xavier MIREPOIX **François ROSSIGNOL**

Plans
Impasse du Tri Postal

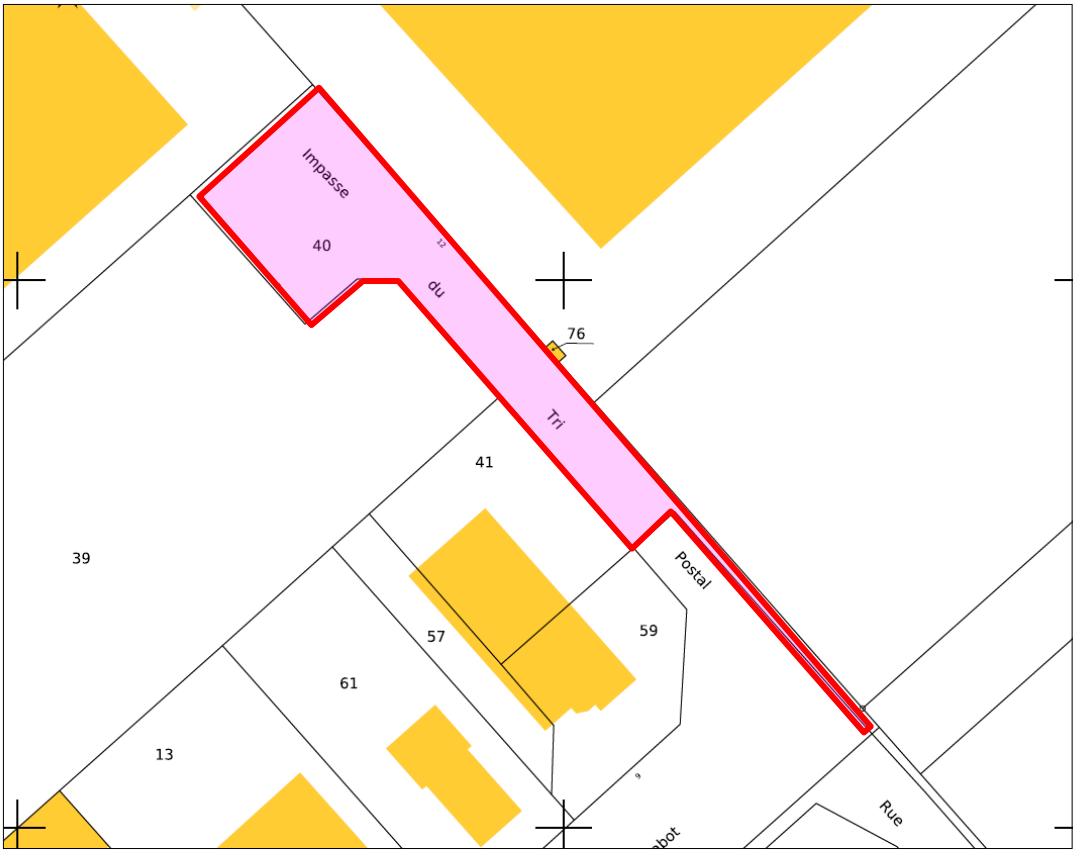
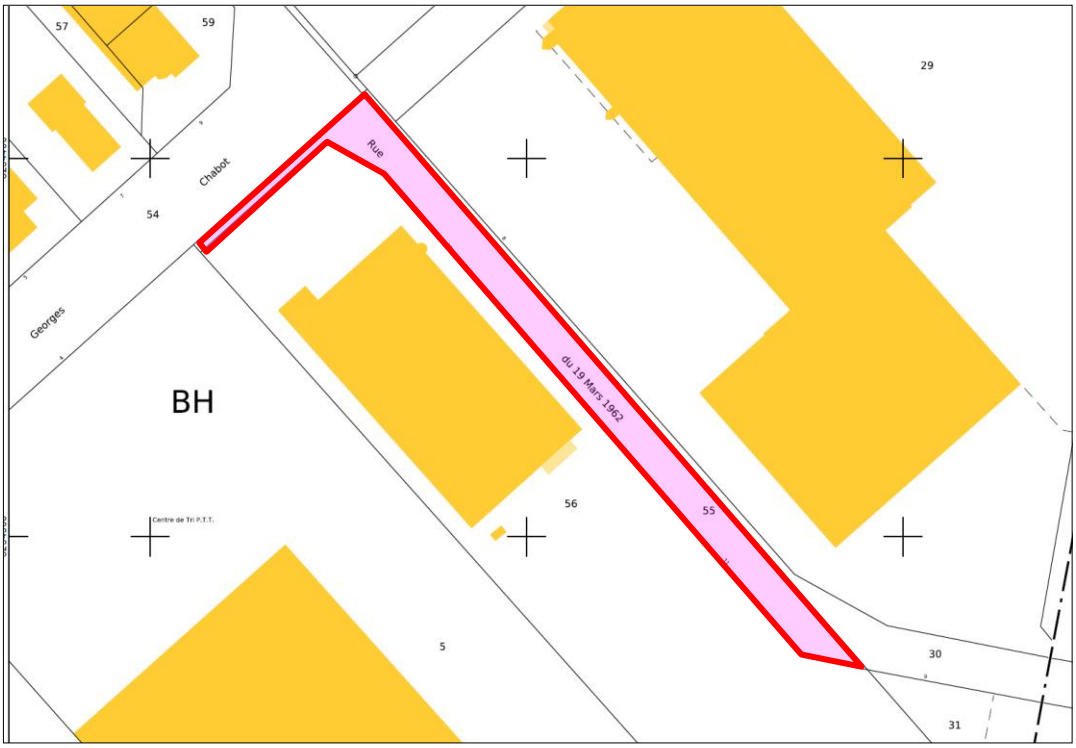
Rue du 19 Mars 1962